



# PRÉFET DES VOSGES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Épinal, le 22 JUIN 2022

Mesdames et Messieurs les Maires,

Je vous fais parvenir les éléments de la nouvelle posture du plan Vigipirate «**été – automne 2022**» qui a été approuvée par le Premier Ministre et qui est applicable à compter du 22 juin 2022 et jusqu'à nouvel ordre.

L'ensemble du territoire est maintenu au niveau «**sécurité renforcée – risques attentats**» pour faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée.

Cette posture doit permettre d'adapter le dispositif de sécurité nationale à la période estivale, ponctuée de nombreux rendez-vous. Dans ce contexte, elle met l'accent sur :

- La sécurité des sites touristiques et des transports publics de personnes, en particulier lors des vacances scolaires et universitaires ;
- La sécurité des grands espaces de commerce, des lieux de rassemblement, avec une vigilance accrue pour les établissements culturels ;
- La sécurité des bâtiments publics (services publics, locaux associatifs ou politiques, écoles et universités), avec une attention particulière sur les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux, dont ceux accueillant des mineurs, dans le cadre d'un bilan somatique et médico-psychologique, à leur retour de zone d'opérations de groupements terroristes (notamment la zone irako-syrienne) ;
- La sécurité des sites de production, de stockage et de distribution des produits de santé, ainsi que celle des lieux de vaccination.

Vous trouverez ci-joint une fiche établie par le Secrétariat général de la défense et de la sûreté nationale (SGDSN) précisant les règles d'emploi des drones aériens face à un usage malveillant.

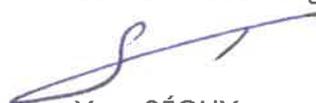
Je vous informe également que le secrétariat général de la défense et la sécurité nationale a mis en ligne une plateforme ([www.vigipirate.gouv.fr](http://www.vigipirate.gouv.fr)), qui donne à chacun, particuliers comme professionnels, des clefs de compréhension simples sur la menace terroriste afin de mieux la comprendre et l'identifier. Elle permet également d'avoir une meilleure connaissance des gestes et des réflexes à adopter afin de prévenir un acte de terrorisme ou de réagir en cas d'attaque.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de ma considération très distinguée.

*Comptez sur notre vigilance -  
Bien cordialement.*

Le Préfet des Vosges



Yves SÉGUY